

PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

DATE / HEURE : Mercredi 29 juin 2022 – 17 h 30
ENDROIT : Centre communautaire, Hatley

Étaient présents :

#	Nom	Titre
1	Bouchard, Françoise	Mairesse – Dixville
2	Clément, Monique	Chargée de projet matières résiduelles – MRC de Coaticook
3	Denis, Karine	Superviseure, division environnement – Ville de Magog
4	Corbeil, Cynthia	Coordonnatrice Économie circulaire, MRC Coaticook
5	Fontaine, Brigitte	Comptable

Membres du conseil d'administration et du personnel présents :

#	Nom	Titre
1	Adam, Jean-Pierre	Vice-président CA
2	Audet, Claire	Directrice générale
3	Beauvais, Pasquale	Administratrice CA
4	Bolduc, Martine	Secrétaire-réceptionniste
5	Dupuis, Nathalie	Administratrice CA
6	Lecompte, André	Responsable RH
7	Zulauff, Sandra	Comptable
8	Ferland, Denis	Président CA
9	Lalonde, Mario	Observateur CA
10	Maillé, Lisette	Administratrice CA, déléguée - MRC de Memphrémagog

1. ORDRE DU JOUR

17 h 30	Mot de bienvenue
17 h 35	Lecture et adoption de l'ordre du jour
17 h 40	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 juin 2021
17 h 45	Rapport du conseil d'administration
17 h 50	Rapport annuel de l'année 2021 et défis de l'année 2022
18 h 10	Lecture du rapport financier 2021 et nomination du vérificateur financier 2022
18 h 15	Présentation du rapport périodique au 31 mars 2022
18 h 20	Élections
18 h 30	Ratification des actes des administrateurs
18 h 35	Période de questions
18 h 45	Levée de la séance

2. MOT DE BIENVENUE

M. Denis Ferland, président du CA, souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour ce retour d'assemblée en présentiel.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AGA220629-3	Après lecture de l'ordre du jour, Mme Monique Clément en propose l'adoption, appuyée par Mme Françoise Bouchard.
-------------	--

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 juin 2021

AGA220629-4	Les personnes présentes ayant reçu le procès-verbal de l'AGA de 2021, M. Denis Ferland propose la dispense de lecture. Mme Lisette Maillé, appuyée par Mme Nathalie Dupuis, propose l'adoption du procès-verbal, tel que soumis.
-------------	--

5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Rapport du président

Malgré une situation difficile en raison de la Covid, les résultats sont au rendez-vous. Il y a surtout eu une bonne croissance au niveau des ventes et une augmentation de l'achalandage dans les magasins, Alors que les voyages n'étaient pas recommandés, les gym, églises, restaurants, salles de spectacles et bars étaient fermés il restait bien peu de secteurs pour se distraire et les magasins ont le sait c'est un passe-temps qui a la côte.

5.2 Finances

Depuis 5 ans, le conseil d'efforce d'effacer le déficit du départ. Bien que l'objectif d'un organisme à but non lucratif ne soit pas de faire du profit, il peut toutefois être en bonne situation financière.

Les deux sources principales sources de revenu restent encore le service aux Municipalités et les ventes en magasin.

5.3 Opérations

Le volume des matières reçues a augmenté en 2021, mais a été bien traité, tout en respectant les bonnes directives, les critères et l'objectif de la mission.

6. RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE 2021 ET DÉFIS DE L'ANNÉE 2022

6.1 En pleine croissance

Depuis le redressement de 2017, l'organisme a connu une belle croissance, année après année. La Covid, bien que très restrictive, a néanmoins été bénéfique au niveau des ventes, du recyclage et du tonnage amassé. La fermeture en début d'année a permis d'améliorer les opérations afin d'être encore plus performant, afin de favoriser la croissance de l'entreprise. La prise de rendez-vous en ligne pour le dépôt, et la fermeture des magasins le dimanche ont été maintenus. Et pour terminer les rénovations tant attendues ont pu être réalisées.

6.2 Finances

6.2.1 Un bénéfice

L'entreprise affiche un profit pour une cinquième année consécutive. L'année se termine avec un bénéfice de 105 622\$. Au cours des cinq dernières années, le déficit accumulé a diminué de 320 189\$, ce qui fait qu'il reste un déficit à effacer de 138 992\$. Une gestion rigoureuse des dépenses est maintenue.

6.2.2 Une aide précieuse

La Ressourcerie a bénéficié de 79 805 \$ en subventions salariales en 2021 et de 20 290\$ en subventions liées à la Covid. Des subventions réduites de 74 651\$ par rapport à 2020. Les subventions salariales permettent de combler le manque de main d'œuvre et d'intégrer du personnel éloigné du marché du travail. Les subventions en lien avec la Covid ont permis de couvrir les frais d'exploitation pendant le confinement.

6.3 Opérations

6.3.1 Dépôt et cueillette des matières

Pendant le 2ème confinement en début d'année, des modifications majeures ont été apportées dans le département du dépôt de marchandises. Ces modifications avaient pour but d'améliorer le flux des matières afin de réduire la manipulation et d'acheminer plus rapidement les arrivages vers les autres départements. Ce changement a été des plus bénéfiques, puisqu'il a été possible de récolter 209 tonnes de matière supplémentaire sans vivre de stress supplémentaire ! Les données sont comptabilisées en termes de tonnage, donc c'est l'équivalent de 25 autobus scolaires qui ont été recueillis de plus qu'en 2020.

6.3.2 Matières recueillies

Au total, ce sont 944 tonnes de matières qui ont franchi les portes de la Ressourcerie en 2021, soit l'équivalent de 111 autobus scolaires. Alors que normalement un des deux camions est en

arrêt de janvier à début mai, en 2021, les deux camions ont roulé à fond durant toute l'année sauf pendant la période de confinement. Ce qui donne les résultats suivants :

- 563 tonnes de matières collectées à domicile, une hausse de 44.3 %
- 360 tonnes de matières acheminées directement au dépôt, une hausse de 6 %
- 21 tonnes provenant du secteur commercial

Le calcul de la pondération réparti sur trois ans, évitera de grandes fluctuations au niveau de la facturation aux municipalités.

Toujours dans l'objectif de réduire l'enfouissement année après année, voici les quantités traitées en 2021 :

Tonnes récupérées : 944

Réemploi : 310 tonnes

Recyclage : 546 tonnes répartis comme suit ;

- 158.5 tonnes de métaux
- 138.89 tonnes de bois
- 62.72 tonnes recyclage (bac bleu, céramique, vitres, RDD)
- 49.80 tonnes d'halo carbures
- 46.63 tonnes de matelas et bourrures
- 46.34 tonnes d'électronique
- 18.21 tonnes de textiles
- 13.57 tonnes de carton
- 9.62 tonnes de plastique
- 1.16 tonnes de livres
- 1 tonne de styromousse

L'objectif de maintenir taux de déchets inférieur à 10 % est réalisé avec un taux de 9% en 2021.

6.3.3 *Transport*

En raison de la seconde année Covid, la Ressourcerie a dû conjuguer avec encore beaucoup de clients qui voulaient se départir rapidement de leurs encombrants. Sans connaître le nombre exact, il a été constaté une nette hausse en urgence déménagement, ainsi que du vidage de maisons. Au pire de la situation, il a fallu jongler avec des délais plus longs que souhaité, allant parfois jusqu'à 8 semaines ! Martine Bolduc, adjointe au transport est passée maître dans l'art de conjuguer avec l'impatience et les urgences des clients !

6.3.4 *Maintien des rendez-vous au dépôt*

Le calendrier des prises de rendez-vous au dépôt est devenu un outil indispensable dans la gestion des opérations. Il permet de gérer les affluences de la marchandise et d'éviter les débordements, en plus d'être plus efficace et mieux structuré, de prévoir le personnel et d'équilibrer les heures de travail et les tâches à effectuer.

Pour réserver une plage horaire, les clients ont le choix de réserver en ligne sur le site Internet, via le téléphone, ou directement au dépôt et au magasin. Les délais d'attente sont pratiquement inexistantes. Cette méthode a enfin permis d'éliminer la tenue du registre manuel au dépôt.

6.3.5 *Bienvenue à Stansted-Est*

En 2021, la municipalité de Stanstead-Est a rejoint la liste des municipalités partenaires dans la MRC de Coaticook. Ce qui porte maintenant le nombre des municipalités membres à 21. Il existe présentement une liste d'attente et de nouvelles municipalités qui souhaitent obtenir les services de la Ressourcerie. Pour ce faire, il est devenu évident qu'un nouveau plateau de travail serait obligatoire pour ajouter des membres du côté de la MRC Memphrémagog. Cela est encore en projet.

6.3.6 *Un aide de taille*

La Ressourcerie a fait l'acquisition d'un transpalette électrique, avec une balance incorporée, afin d'améliorer la performance et de faciliter les opérations du dépôt. Cet outil est rapidement devenu indispensable pour la réception de marchandise. Il permet d'économiser du temps et réduit l'effort physique de l'équipe de plus de 70%. Il est maintenant impensable de travailler sans cet équipement. Le Fonds Vitalité Entrepreneuriale est remercié pour avoir appuyé la Ressourcerie dans cet achat.

6.3.6 *Gestion de la matière*

La mission environnementale est l'objectif numéro 1 de l'organisme. Pour y arriver, les priorités sont axées sur le réemploi et le recyclage.

En 2022, 58 % de la matière ont été recyclés et 33 % dirigés vers les deux magasins.

La réalité de la Ressourcerie est qu'il y a un énorme travail qui s'exécute au niveau du recyclage, et qui dit recyclage, dit démantèlement. En effet, il est très important de bien séparer les matières afin d'assurer le potentiel de réutilisation selon les normes fixées par les recycleurs. Il y a beaucoup de mouvement dans ce milieu et c'est d'autant plus important de rester à l'affût du marché.

Plusieurs matières sont recyclées : électronique, piles, métaux, styromousse, carton, livres, bois, halo carbures, matelas et bourrures. Malheureusement, ces opérations représentent surtout des coûts pour l'organisme et non des revenus.

6.3.7 *Rénovations*

En raison de la pandémie, les rénovations ont été mises sur la glace en 2020. Cette année, ce sont 124 fenêtres qui ont été changées. Pour donner un bel environnement à ce changement, des travaux de peinture ont été réalisés, ainsi que l'installation de deux nouvelles portes de garage, et une porte d'accès sécuritaire du quai des camions au dépôt pour les chauffeurs. Les nouvelles portes de garage installées dans l'usine permettent de rester dans le dépôt pour accomplir la plus grande partie du recyclage, du bois, du métal, et limitent les opérations avec le tracteur.

6.4 Boutiques

6.4.1 Réaménagement des magasins

Durant le second confinement dû à la Covid, l'équipe en a profité pour réaménager l'ensemble des magasins et pour créer un poste de marchandiseur. La Ressourcerie est fière de ses magasins et se le fait dire ! Le coup d'œil avisé de la marchandiseuse permet la mise en place de beaux agencements.

6.4.2 Objectifs de vente 2021

En 2020, l'objectif budgétaire n'avait pas été atteint à cause des deux fermetures forcées par la Covid et du déménagement du magasin de Magog. En 2021, l'année a commencé avec une fermeture jusqu'au 8 février. Après quoi, tous les éléments étaient en place pour favoriser le magasinage, puisque toutes les autres activités telles que les voyages, restaurants, salles des spectacles, cinéma et ventes de garage étaient interdites. Les revenus des magasins ont donc explosés et l'objectif a été dépassé de plus de 113 400 \$.

6.4.3 Ventes 2021

Le boom des ventes se présente comme suit : 8 867 transactions supplémentaires, 37 323 articles de plus vendus, augmentation des revenus de 169 470 \$ comparativement à 2020. Le maintien de la fermeture des magasins le dimanche offre une meilleure qualité de vie aux employés et évite bien des soucis de main d'œuvre, souvent problématique en fin de semaine.

6.4.4 Augmentation par département

Départements les plus performants

Les menus objets et la décoration ont eu la cote en 2021 avec une augmentation de 51 659\$ soit 24 000 articles supplémentaires vendus. L'aménagement d'un coin vêtement à Coaticook et le maintien du département à Magog a rapporté 11 000\$ et 1600 articles de plus. La quincaillerie est toujours en demande et a généré une hausse de 19 000\$. Les antiquités et les articles vintage sont encore recherchés et donnent un surplus de 14 000\$. Une belle hausse aussi du côté de l'électronique avec 16 000\$.

6.5 Ressources humaines

6.5.1 Baisse d'heures de bénévolat

L'absence de bénévoles se fait encore sentir en 2021. Plusieurs retraités se voient maintenant offrir une rémunération et délaissent le bénévolat afin d'améliorer leur situation financière.

6.5.2 Un petit cadeau pour la terre

En 2021, la Ressourcerie a mis en place une activité pour la première fois en lien avec la journée de la Terre. Celle-ci s'est concrétisée par une corvée de nettoyage le long de la piste cyclable et aux abords de la rivière. L'événement fût très rassembleur et a contribué à la mission de l'organisme en dehors de ses activités habituelles.

6.5.3 Une harmonie qui perdure

Malgré les défis de la Covid, un noyau fort d'entraide, de bonne humeur et de soutien règne parmi les employés, mais aussi au sein du Conseil d'administration, des citoyens et des municipalités.

Toutefois, la gestion des ressources humaines est un dossier très important. Si au début de son mandat, la direction générale était capable de passer au travers, au fil des ans le roulement de personnel a alourdi la tâche, de sorte que l'adjointe aux communications en a repris une partie. En fin d'année, l'adjointe a demandé pour ne plus avoir ce dossier.

Un processus d'embauche a été entrepris et la perle rare a été trouvée en la personne de M. André Lecompte qui assure désormais les tâches liées aux RH.

6.6 Défis de l'année 2022

- La grande priorité est la rétention et l'attractivité de la main d'œuvre
- Changement complet de l'éclairage de l'usine et du magasin de Coaticook
- Travailler main dans la main avec la MRC de Coaticook pour le développement de l'écocentre régional
- Poursuivre les discussions avec la Ville de Magog pour une entente de service
- Équilibrer le budget et assurer un profit malgré l'inflation
- Fêter le 10^{ième} anniversaire des activités de la Ressourcerie

7. LECTURE DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER 2021

M^{me} Brigitte Fontaine, comptable, présente le rapport financier 2021. Elle précise qu'il s'agit d'un rapport d'examen et non d'un audit, car elle ne fait qu'un examen des livres plutôt qu'une vérification complète.

Produits : Les revenus des boutiques ont augmenté, ainsi que les services aux Municipalités, ce qui permet de compenser pour la baisse des subventions salariales et autres subventions liées à la Covid en 2020. Les recycleurs sont en légère augmentation, notamment en raison du programme de récupération des frigos.

Coût des produits vendus : Le coût plus élevé cette année signifie qu'il a coûté plus cher pour vendre le produit.

Charges : La hausse des frais de vente est attribuable à l'augmentation du salaire minimum, une augmentation des assurances, et à des frais de publicité.

Frais financiers : Les frais de vente, d'administration et financiers ont baissé en raison du remboursement d'un prêt en 2021.

Bénéfice avant impôt et éléments extraordinaires : En partie grâce à l'augmentation des ventes, le bénéfice est un peu plus élevé qu'en 2021. En 2021, nous avons reçu des subventions liées à la Covid pour un montant de 14 677\$ comparativement à un montant de 20 000\$ en 202.

Excédent des produits et charges : Le résultat très positif de cette année, est aussi dû à une surveillance étroite des dépenses.

Actif à court terme : L'augmentation est due à la réalisation des travaux de changement des fenêtres qui représentent une plus-value sur le bâtiment, d'où la différence par rapport à 2020.

Dettes à long terme : Le prêt Desjardins au montant initial de 55 000\$ a été remboursé en 2021.

Produits reportés : Corresponds à la capitalisation des subventions reçues dans le but de faire des ajouts d'équipement ou de matériel.

Frais de vente / salaires et charges sociales : La baisse des coûts est attribuable à la fermeture des boutiques pendant plusieurs semaines.

Frais de vente / entretien et réparations : La hausse des coûts s'explique surtout par l'augmentation du personnel et des salaires.

Dettes à long terme : La dette à long terme est maintenant au montant de 138 992 \$. On peut oser espérer être proche de zéro en 2022.

Le CA recommande de reconduire M^{me} Brigitte Fontaine pour ses services comptables pour l'année 2021.

AGA220629-7.1	Il est proposé par M ^{me} Françoise Bouchard, appuyé par M ^{me} Pasquale Beauvais, d'adopter les états financiers 2021 tels que présentés par M ^{me} Brigitte Fontaine.
---------------	--

AGA220629-7.2	Il est proposé par M ^{me} Monique Clément, appuyé par M ^{me} Cynthia Corbeil, de reconduire les services comptables de M ^{me} Brigitte Fontaine pour l'année 2022.
---------------	---

8. ÉLECTIONS

Quatre postes au conseil d'administration sont en élection, soit ceux de M^{mes} Pasquale Beauvais, Valérie Provencher, Jean-Pierre Adam et Mario Lalonde. Pasquale Beauvais et Valérie Provencher ont remis leur démission. Aucune candidature n'a été reçue par le conseil pour les postes vacants. Jean-Pierre Adam et Mario Lalonde sont intéressés à poursuivre leur mandat.

AGA210629-8.1	Il est proposé par M ^{me} Françoise Bouchard, appuyé par M ^{me} Monique Clément, de reconduire les mandats de MM. Jean-Pierre Adam et Mario Lalonde à titre d'administrateur.
---------------	---

En cours d'année M. Denis Ferland est venu combler la place au sein du conseil laissée par M. Denis Brassard. En réunion, il a été décidé par le conseil de nommer M. Ferland au poste de président. Le conseil demande donc à l'assemblée d'entériner cette décision.

AGA210629-8.2	Il est proposé par M ^{me} Françoise Bouchard, appuyé par M ^{me} Cynthia Corbeil, d'entériner la décision du conseil d'accepter la nomination de M. Denis Ferland au sein du conseil à titre de Président.
---------------	---

Le conseil fait part à l'assemblée du manque d'intérêt pour siéger sur le conseil d'administration, il manque en fait deux membres partenaires issus d'entreprises du milieu, d'administration, juridique, notaire, etc.

9. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

AGA220629-9

Il est proposé par M^{me} Cynthia Corbeil, appuyé par M^{me} Françoise Bouchard, de ratifier les actes des administrateurs.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Êtes-vous fiers de vous ?

La réponse générale est oui ! Le conseil en profite pour remercier M^{me} Claire Audet, directrice générale pour son excellente capacité en tant qu'administratrice et souligner ses compétences au niveau de la gestion des finances, et son côté très humain. M^{me} Audet remercie à son tour le Conseil qui est toujours présent, répond à ses demandes et les approuve.

M. Jean-Pierre Adam remercie M^{me} Pasquale Beauvais pour son implication au sein du conseil. Celle-ci répond qu'elle est en pause et que ce n'est que partie remise !

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

AGA220629-11

Il est proposé par M^{me} Monique Clément, appuyée par M^{me} Karine Denis, que la séance soit levée à 18h45

Denis Ferland, Président

Lisette Maillé, administratrice